

Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 décembre 2019

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe - Mme Sylvaine de KEYZER - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY – M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE.

Excusés : M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT - M Michel DABOUT- M Olivier PONTHEU donne pouvoir à M Jean-Paul HAUVEL.

Secrétaire : M Jean-Claude LE MOINE.

- Informations de Monsieur le Maire
 - Atelier des 3h (bénévolat) prévu le 17/12/19 pour le nettoyage des tables/chaises louées aux habitants et prêtées aux associations.
 - La convention avec AXA proposant une mutuelle aux habitants a été signée le 02/12/19.
 - Les jeux scolaires de 2022 :
La Fédération internationale du sport scolaire a décidé que les 5 000 jeunes athlètes se rencontreront du 14 au 22/05/22 à Caen, Rouen, le Havre et Deauville (installations intercommunales).

- Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie :
Demande d'avis sur l'installation d'1 déchetterie à la Croix sonnet à Touques.
Avis favorable du Conseil.

- Confortement de la falaise :
 - Modification du financement de la subvention du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)
Suite au dépôt du dossier de demande à l'Etat, ses services précisent que l'Etat ne participe pas aux frais liés aux assurances. Nécessité de modifier la délibération de demande de financement (n° 75/2019 du 31/08/19). La demande d'aide est sollicitée pour 2 433 885,00€.
Accord du Conseil.

 - Attribution du marché de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé CSPS
Suite à la consultation concernant la réalisation de la mission de CSPS, l'assistant à la Maîtrise d'ouvrage (Cabinet NAMO) a établi le rapport d'analyse des offres.
Lors de sa séance du 28 novembre 2019, la Commission d'Appel d'Offres, a examiné et classé les offres comme suit :

N°	Nom du Candidat & offre
1	SOCOTEC 2 760,00 € HT
2	VERITAS 3 000,00 € HT
3	QUALICONSULT 4 270,00 € HT
4	APAVE 5 082,50 € HT

Proposition d'attribuer le marché à SOCOTEC, sise 267 Rue Marie Curie, 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, pour un montant de 2 760 € HT.

Accord du Conseil.

- Personnel communal : Renouvellement

- Adjoint technique : 1 CDD pour le responsable du service technique du 04/02/2020 au 31/12/2021.
Accord du Conseil.

- DM n°7 : renouvellement d'1 poteau incendie
Le poteau incendie, situé 3 chemin du Bois de Beauvais, a été endommagé par un véhicule. Personne ne s'est présenté en mairie pour le signaler.
Nous avons contacté notre assureur mais pour faciliter le remplacement de ce poteau incendie, il convient de prévoir cette dépense dès à présent.
L'entreprise VEOLIA propose le renouvellement d'un poteau incendie de type PAM pour un montant de 2090,00€ HT soit 2 508,00€.
Cette dépense n'ayant pas été budgétée, il est proposé aux Conseillers de transférer la somme de 2 600€ de l'article 020 vers l'article 21568.
Accord du Conseil.

- Effacement de réseaux : chemins de la Bruyère et du Bois de Beauvais
Dans le cadre de l'évolution des travaux, il est proposé l'opportunité de préparer les fourreaux pour un futur éclairage public, chemin du Bois de Beauvais.
Le SDEC Energie a réactualisé son devis initial. Le montant global des travaux sera finalement de 194 947,20 € TTC dont 64 982,40 € TTC restant à la charge de la commune (soit une augmentation de 3 166,78€ pour la commune).
Accord du Conseil.

- Convention de l'école
Proposition de signer la convention de prestation de services entre les communes de Villerville et Trouville-sur-Mer dans le cadre de la fusion administrative des écoles Patrick Grainville, René Coty et Louis Delamare.
Proposition de délibérer sur l'affectation des crédits scolaires pour l'année 2020.
Accord du Conseil pour la convention et l'affectation des crédits.

- Remplacement de fenêtres d'1 logement communal
Proposition de signer le devis de l'entreprise LAVIGNE Gérard pour le remplacement de 2 fenêtres dans 1 logement situé 5 rue de Landal pour un montant de 1 278,66€ HT soit 1348,99€ TTC.
Accord du Conseil.

- Questions diverses
- Suite à la recette de la dernière brocante et pour compléter les activités du terrain multisport du Parc des Graves, proposition d'achat d'une table de ping-pong (en béton).
L'entreprise MEFRAN Collectivité propose une table de ping-pong static 510 outdoor grise pour un montant de 850,00€ HT soit 1 020,00€ TTC.
Cette dépense n'ayant pas été budgétée, il est proposé aux Conseillers de transférer la somme de 2 000€ de l'article 020 vers l'article 2188.
Accord du Conseil.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Michel MARESCOT

